

Protection des athlètes de haut niveau;

### **NOUVEAU GAIN DU BLOC QUÉBÉCOIS!**

OTTAWA, le 29 avril 2021 - Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a tenu à souligner l'adoption à l'unanimité de la motion présentée par son collègue de Longueuil—Saint-Hubert, M. Denis Trudel, à l'effet de protéger les athlètes de haut niveau. Cette initiative fait suite aux révélations d'anciennes athlètes de haute performance de *Natation artistique Canada* concernant des cas répétés d'abus psychologiques, de harcèlement sexuel et de discrimination raciale. La motion a pour effet d'envisager la création d'une entité indépendante pour le traitement des plaintes dans les fédérations sportives canadiennes.

«On apprend que plusieurs allégations sérieuses d'abus avaient été signalées, sans qu'aucune action concrète ne soit entreprise pour remédier à cette situation des plus préoccupantes. Visiblement, *Natation artistique Canada*, à l'instar d'autres fédérations sportives de haut niveau, a agi avec grande désinvolture pour protéger adéquatement ses athlètes. Non seulement est-ce inquiétant pour la santé psychologique des athlètes, mais ce l'est d'autant plus que ce mutisme et cette inaction pourrait avoir eu pour effet de décourager les dénonciations, considérant que les mécanismes officiels se sont révélés particulièrement inefficaces pour prévenir et sanctionner de tels comportements inacceptables. Il faut également craindre que cela ait pu avoir pour effet de décourager des jeunes à s'investir dans leur sport pour atteindre des hauts niveaux de performance. La mise en place d'une entité indépendante des fédérations sportives se révèle donc absolument nécessaire, afin que les abus ne soient plus tolérés dans le monde du sport de haut niveau, ainsi que pour rétablir la confiance des athlètes et du public», de déclarer M. Bergeron.

Maintenant que la motion a été adoptée, il appartient au Comité du patrimoine d'entreprendre une étude devant porter sur la création d'une telle entité. «Cette motion ayant été adoptée à l'unanimité, le gouvernement a maintenant une obligation de résultat. Il est donc permis de penser que les membres du comité voudront rapidement jeter les bases de cette nouvelle entité, que le gouvernement pourra dès lors mettre en place sans tarder, afin que jamais plus personne n'ait à revivre le calvaire que certaines ont vécu et qui a récemment fait scandale», de conclure Stéphane Bergeron.

– 30 –

**Source:** Etienne Béland, agent de communication  
Bureau du député Stéphane Bergeron  
@ [etienne.beland.349@parl.gc.ca](mailto:etienne.beland.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)